



VILLE DE  
MARSEILLE

# MARSEILLE RÉUSSIT

PROXIMITÉ  
ET CITOYENNETÉ

# UNE VILLE PLUS PROCHE ET PLUS À L'ÉCOUTE



**4000** rendez-vous disponibles  
chaque semaine pour  
les démarches  
administratives

## CHÈRES MARSEILLAISES, CHERS MARSEILLAIS



Une ville est un objet vivant, en mouvement, composé de milliers de femmes et d'hommes qui se choisissent un destin commun, une envie, une identité. Marseille, plus que toute autre cité, a construit son histoire et sa singularité sur la force d'un peuple vivant, vibrant, qui aime se retrouver et construire ensemble son avenir. Parce que Marseille vous appartient, nous avons voulu construire avec vous une nouvelle méthode, une nouvelle relation, pour imaginer ensemble la ville de demain.

En vous rendant la parole, en vous rendant le pouvoir de décider et de dessiner les contours d'une grande capitale de la Méditerranée, nous revitalisons depuis cinq ans l'idée même de démocratie, pour mettre la ville à votre service et à votre écoute. Grâce aux budgets participatifs, vous êtes des milliers à avoir proposé vos idées, vos envies, et vos quartiers se transforment déjà pour vous ressembler. Mais nous ne nous sommes pas arrêtés là, et nous avons construit des outils innovants et participatifs : l'Assemblée citoyenne du futur, composée de 111 citoyennes et citoyens tirés au sort, en est déjà à son deuxième mandat. Les conseils municipaux des jeunes, des enfants, les concertations, régulières, dans tous les quartiers, vous donnent la parole et vous invitent à être des Marseillaises et des Marseillais actifs et engagés dans la vie de votre territoire.

Nous sommes fiers de cet engagement, fiers de ce que nous avons construit ensemble, fiers de vous présenter aujourd'hui les résultats concrets de cinq ans de travail à votre service et à votre écoute. Pour la démocratie, Marseille réussit.

*Benoît Payan*

**Benoît PAYAN**  
Maire de Marseille

## Une mairie mobile à la rencontre des habitants

Dans les quartiers les plus éloignés des services publics, une mairie mobile vient à la rencontre des habitants pour les accompagner dans leurs démarches administratives.



## Le lancement du Budget participatif

En 2023, la Ville de Marseille a lancé le Budget participatif. Le principe : les habitants proposent des projets qu'ils souhaitent voir se réaliser dans leur quartier. À l'issue d'un vote, la Ville réalise les projets lauréats dans la limite de 500 000 euros par secteur.



## Des démarches facilitées

Bornes d'accueil dans les Bureaux Municipaux de Proximité, nouveaux services et prise de rendez-vous en ligne pour les passeports et les cartes d'identité... 4 000 créneaux sont désormais disponibles chaque semaine pour les démarches administratives. Et pour un meilleur maillage de la ville, trois nouveaux bureaux municipaux à Saint-Jérôme (13<sup>e</sup>), à La Belle de Mai (3<sup>e</sup>) et sur le boulevard Sakakini-Françoise Duparc (4<sup>e</sup>) ont vu le jour.



## Des habitants consultés

Végétalisation des rues, rénovation des écoles, aménagement du littoral, création d'aires de jeux, ou encore renaturation des parcs... la Ville donne la parole aux habitants sur chacun de ces projets dans le cadre de concertations citoyennes.



## PLUS FACILE LA VILLE

### 2 mairies mobiles

Plus besoin de se déplacer pour effectuer ses démarches administratives, les mairies mobiles viennent à la rencontre des habitants pour rapprocher les services publics. Plébiscité par les usagers, un premier bus aménagé sillonne le 13<sup>e</sup> arrondissement depuis 2024. Il sera complété, cette année, par un deuxième véhicule.

### Des démarches facilitées

Dès 2020, la Ville de Marseille a concentré ses efforts pour moderniser et accélérer le traitement des démarches administratives des citoyens dans les Bureaux Municipaux de Proximité. Installation de bornes d'accueil, nouveaux services sans rendez-vous ou prise de rendez-vous en ligne pour les passeports et les cartes d'identité... Désormais, 4 000 rendez-vous sont disponibles en moyenne chaque semaine, dont certains fixés le jour-même.



Des bornes numériques dans les Bureaux Municipaux de Proximité

**4 000** rendez-vous disponibles chaque semaine pour les démarches administratives

### Allô Mairie accessible

Avec 342 000 appels traités par an, Allô Mairie (3013 - numéro d'appel gratuit) est désormais accessible aux personnes sourdes et malentendantes grâce à un accès téléphonique adapté avec une traduction instantanée en langue des signes. Chaque mois, plus de 300 personnes sourdes ou malentendantes en bénéficient.

### Des services publics renforcés et renouvelés

Afin de faciliter les démarches des citoyens, la première permanence d'État civil a été ouverte tout récemment au sein de la maternité Saint-Joseph (8<sup>e</sup>). Par ailleurs des permanences sociales et d'accès aux droits ont été créées au sein des bureaux municipaux. Les horaires d'ouverture des BMdP ont été élargis. Accessibles pendant la pause déjeuner, ils sont désormais ouverts en continu de 8h à 17h.

**342 000** appels traités par an par Allô Mairie

### 3 nouveaux Bureaux Municipaux de Proximité

La Ville de Marseille poursuit le maillage du territoire en créant des équipements de proximité. Trois nouveaux bureaux municipaux à Saint-Jérôme (13<sup>e</sup>), à La Belle de Mai (3<sup>e</sup>) et récemment sur le boulevard Sakakini-Françoise Duparc (4<sup>e</sup>) permettent désormais aux habitants d'effectuer leurs démarches près de chez eux.

## LA PAROLE DONNÉE AUX CITOYENS

### Lancement du Budget participatif

Pour associer les habitants à la vie de leur quartier, la Ville de Marseille a lancé en 2023 le Budget participatif. Le principe : les habitants proposent des projets qu'ils souhaitent voir se réaliser. À l'issue d'un vote, la Ville réalise les projets lauréats dans la limite de 500 000 euros par secteur. À titre d'exemple, l'aménagement d'un parcours aventure au Parc de Font Obscure (14<sup>e</sup>) fera partie des réalisations issues de cette démarche citoyenne. Le Budget participatif est ouvert aux enfants dès 9 ans. Des centaines d'entre eux ont déjà déposé des projets et voté pour ceux qui leur tiennent à cœur.

### Des habitants consultés

Dès 2020, la Ville de Marseille a décidé de s'appuyer sur la concertation avec les habitants en amont des projets à lancer. Ainsi, dans le cadre du grand plan de rénovation des écoles, le personnel éducatif, les enfants et les parents sont concertés avant le lancement des

travaux. C'est aussi le cas pour la renaturation des parcs et jardins ainsi que pour le dispositif « Rue Jardin » qui invite les habitants à végétaliser la voirie.

### 111 citoyens imaginent le futur

L'Assemblée Citoyenne du Futur permet à 111 citoyens tirés au sort, de formuler des propositions concrètes pour construire une ville pilote en termes de transition écologique et sociale. En 2023-2024, la première assemblée a ainsi planché sur l'usage durable de l'eau, le tourisme durable, la citoyenneté et la Ville nature. En 2025, la deuxième édition s'est saisie du sujet de la santé des femmes. Une commission de suivi examine les propositions des citoyens et accompagne leur mise en œuvre.

### Des liens renforcés avec les CIQ

Les Comités d'Intérêt de Quartier font la force de Marseille. C'est pourquoi, dès 2022, la Ville de Marseille a multiplié ses relations avec les représentants des 111 noyaux villageois marseillais. La charte de coopération entre la Ville et les CIQ a été renouvelée pour les associer aux politiques publiques menées dans les quartiers.

### Participons.marseille.fr, le site pour agir

Le site participons.marseille.fr, créé en 2023, recense toutes les démarches participatives et citoyennes de la Ville de Marseille. Plus de 200 rendez-vous citoyens y sont proposés et des milliers de personnes y sont inscrites.



**4** millions d'euros consacrés au Budget participatif en 2024-2025



Retrouvez l'intégralité de nos actions  
sur [marseille.fr/marseillereussit](https://marseille.fr/marseillereussit)